



**Sommaire :**

**Page 2**

- . Travaux restauration église
- . Aux couleurs d'Halloween

**Page 3**

- . Cérémonie du 8 mai
- . Cérémonie piscine de Sauveterre de Guyenne
- . Soirée de NOEL
- . Vœux du maire et du Conseil municipal
- . Notre société de chasse

**Page 4**

- . Notre nouveau territoire
- . Info pratique : Ustom
- . Lexique
- . A venir
- . Etat civil 2016
- . Info utile

## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Tout d'abord permettez moi de vous présenter en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à vous et vos familles. Mes pensées accompagnent aussi en ce début d'année ceux d'entre nous qui connaissent des problèmes de santé.

Je souhaite la bienvenue à nos deux nouvelles habitantes Lyzzie et Lillyrose nées en octobre et novembre ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui se sont installés dans notre commune. Que les moments conviviaux que nous vivrons dans l'année permettent de les accueillir dans notre belle commune.

2016 aura été marquée par des investissements importants au niveau de notre église pour la réfection de sa toiture et sa mise en conformité électrique afin de maintenir notre patrimoine historique dans un bon état.

2017 sera la première année de notre nouvelle communauté de communes. Ce lundi 9 janvier, le premier conseil communautaire de la nouvelle communauté des communes rurales de l'entre deux mers a installé son président, ses vice présidents et son bureau. 2017 sera une année de mise en route et de connaissances mutuelles. Il faudra apprendre à vivre ensemble et engager rapidement les réflexions sur les nouveaux défis qui nous attendent. La voix de Daubèze sera de plus en plus petite mais comptez sur moi pour vous y représenter du mieux possible.

Bonne lecture à tous.

Samuel Mestre

## RECENSEMENT

Toute la population de DAUBEZE sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2017.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir ainsi la population officielle de chaque commune et ainsi d'anticiper les besoins en éducation, infrastructure et actions sociales.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement ...

Ophélie CAPIN sera notre agent recenseur, vous pourrez la reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

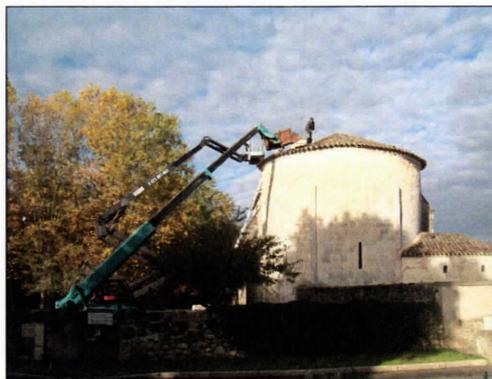


## DEFENSE INCENDIE

Les travaux pour la défense incendie se sont poursuivis en 2016, le troisième point de pompage situé à PAGES a été réalisé par l'entreprise PICAUD de CANTOIS après ceux de LAGE et de LANSADE, avec la création d'une plateforme en calcaire pour l'accès à un camion de pompier afin de puiser l'eau. L'ensemble des défenses incendie a été validé par le SDIS.



## TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE



Il y a presque vingt ans, notre église de style roman avait fait l'objet de travaux importants, la restauration du mur nord ainsi que du clocher.

Afin de pérenniser notre patrimoine, nous avons décidé de restaurer la toiture de l'église et également de mettre aux normes l'installation électrique et d'améliorer l'éclairage.

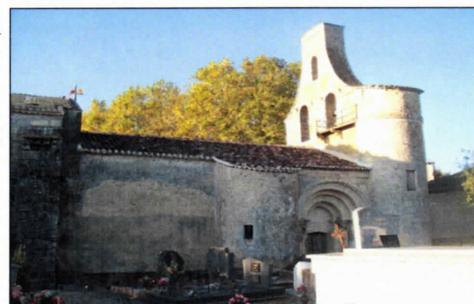
Le permis de construire concernant ces travaux de restauration de la toiture a été déposé le 15 décembre 2015 avec un délai d'instruction de cinq mois maximum par l'administration.



Début avril 2016, le permis de construire a été validé et nous avons lancé la consultation pour les travaux auprès d'artisans locaux. Trois entreprises ont été consultées et lors du conseil municipal du 9 juin 2016, l'entreprise CAPPELLAZZO, la moins disante, a été retenue avec une offre d'un montant de 22.173,00 € TTC.

Les demandes de subventions ont été faites auprès de la DRAC et du Conseil Départemental.

Le 28 juin 2016, le conseil municipal adoptait le plan de financement suivant : 15 % DRAC, 25 % Conseil Départemental et 60 % autofinancement.



Les travaux réalisés au mois d'octobre 2016 ont consisté :

- . à l'enlèvement des tuiles,
- . au remplacement des éléments de charpente détériorés tel que les chevrons et voliges,
- . à la mise en place d'un film de protection anti-pluie sous les tuiles,
- . à la mise en place de lattage,
- . au remplacement de tuiles dont une partie a été fournie gracieusement par Geneviève et Patrick MAUMY.

Parallèlement à ces travaux, l'éclairage du chœur et la mise aux normes de l'électricité ont été réalisés par l'entreprise PANCHE pour un coût de 1.411,00 € TTC.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, chacun a pu découvrir le travail réalisé.

Merci à Laurence LASCAUD de nous avoir permis l'accès par sa propriété pour la réalisation des travaux dans de bonnes conditions.

### DAUBEZE AUX COULTEURS D'HALLOWEEN



Merci à Annie CORDIER pour les photographies qui illustrent cette page.

Vous prenez des clichés lors des manifestations ou un événement insolite dans notre commune, n'hésitez pas à nous les transmettre; ils seront les bienvenus dans notre bulletin municipal.

## CEREMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai 2016, nous nous sommes réunis pour la commémoration du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Après avoir lu la lettre du secrétaire d'état auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, Samuel MESTRE nous a invité à un moment de recueillement à la mémoire de nos deux précédents maires Francis NABOULET et Patrick MAUMY en présence de leurs familles. Ce fut l'occasion de se remémorer le parcours de ces deux personnes d'exception et aussi le travail qu'ils ont accompli pour notre village mais aussi pour la communauté de communes représentée ce jour là par Yves d'AMECOURT et Didier LAMOUREUX. Puis, nous avons pu découvrir la plaque en mémoire de nos maires complétée par leurs deux noms. Cette cérémonie émouvante s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

## VŒUX DU MAIRE & DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 janvier, lors de la cérémonie des vœux, Samuel MESTRE a fait un bilan de l'année écoulée en rappelant les travaux de restauration de l'église et a présenté les projets pour l'année 2017. Cela a été également l'occasion d'évoquer la modification majeure de notre territoire : la fusion de notre cdc avec celle de Targon.

Puis, de poursuivre par un moment festif avec le concours de la galette des rois avec onze galettes présentées. Le concours a été gagné pour l'aspect visuel par Fabienne CARPENTEY et pour l'aspect gustatif par Sophie DELUGIN. Bravo et merci à tous les participants.



## CEREMONIE PISCINE DE SAUVETERRE DE GUYENNE

Les maires du Sauveterrois ayant décidé de donner le nom à la piscine de Sauveterre de Guyenne «Piscine PATRICK MAUMY», une cérémonie a eu lieu le 2 juillet dernier en hommage à Patrick qui était vice président de la commission travaux, et a, à ce titre, réalisé les nombreux projets de la cdc et dont le dernier fut la piscine.

## SOIREE DE NOEL

L'arbre de Noël de la commune a eu lieu le samedi 17 décembre. C'est toujours un moment festif où nous nous retrouvons toutes générations confondues pour la visite du père Noël et qui se poursuit par un repas. Cette année n'a pas dérogé à la règle.



## NOTRE SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse «La Renardière», seule association active sur notre commune, compte aujourd'hui un effectif de 17 chasseurs.

La chasse et les chasseurs rendent des services à la communauté. Leur action va bien au-delà de la simple action de chasse, ils participent entre autres à la régulation de la surpopulation des gros gibiers tels que les chevreuils et les sangliers qui peuvent occasionner d'importants dégâts dans les cultures.

Pour la saison 2015/2016, 10 chevreuils et 27 sangliers ont été tués lors des battues. Pour celle de 2016/2017, des battues aux sangliers sont programmées en février mais d'ores et déjà 5 sangliers ont été tués.

Ces battues, très réglementées, entrent dans le cadre de plans de chasse définis par la fédération départementale des chasseurs qui fixe le nombre d'animaux à prélever. La société de chasse doit alors acquérir auprès de la fédération les bracelets qui serviront à identifier l'animal tué lors des battues.

Pour la campagne 2016/2017, 5 lâchers de faisans ont été prévus pour les amateurs de plus petit gibier. Enfin d'octobre à novembre c'est le gibier migrateur qui est le plus prisé sur notre commune qui est dotée de 6 palombières.

## NOTRE NOUVEAU TERRITOIRE

Au 1er janvier 2017, notre communauté de communes s'est agrandie par la fusion avec celle du Targonnais et le rattachement de la commune de Saint Laurent du Bois qui faisait partie de la cdc des Côteaux Macariens. Aujourd'hui, nous formons un EPCI nommé «Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers» dont le siège social est fixé à Sauveterre de Guyenne. Le 9 janvier, le président a été élu lors du premier conseil communautaire et les commissions de travail ont été mises en place. Cependant, depuis déjà plusieurs mois les anciennes commissions travaillaient à l'harmonisation des différentes compétences.

### COMMISSIONS

Développement Economique, LEADER
Voirie Communale, chemin de randonnée
Tourisme, Pays d'Art et d'Histoire
Bâtiment, entretiens, projets immobiliers
Ressources Humaines, Aménagement du territoire (PETR, SCOT, SIPHEM ...)
Développement Durable, ordures ménagères, bassins versants
Service à la population, CLIC, action sociale, MSAP, fourrière
Communication, Gironde Numérique
Enfance, jeunesse, Mission Locale
Associations culturelles et sportives

### FICHE D'IDENTITE

Nom : Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-mers

Président : Y. D'AMECOURT

Personnel : 70 agents

Nbre de commissions : 10

Nbre de communes : 52

Nbre d'habitants : 17630

Km de voirie : environ 550

## LEXIQUE

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (programme de soutien à la revitalisation des zones rurales)

MSAP : Maison de Service Au Public (appelée chez nous relais service public)

OTEM : Office de Tourisme de l'Entre deux Mers

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

SIPHEM : Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre Deux Mers

USTOM : Union Syndicale pour le Traitement des Ordures Ménagères

## INFO PRATIQUE : USTOM

A la lecture du rapport annuel de l'USTOM mis en ligne sur leur site ([ustom.fr](http://ustom.fr)) et également consultable en mairie, on peut constater que les erreurs de tri appelées «refus de tri» sont en augmentation. Il s'agit des déchets non recyclables placés par erreur ou méconnaissance dans les bacs à couvercle jaune destinés à la collecte des emballages. Plus ce refus est important, plus les recettes sur les quantités de matériaux recyclables collectées diminuent.

Exemples courants de refus de tri : pots de yaourt, films plastiques, barquettes en polystyrènes ...

Par ailleurs, si vous avez un excédent de déchets ponctuels, l'USTOM propose un nouveau service. Vous avez la possibilité d'acheter des sacs prépayés (à retirer à la déchetterie) que vous pouvez amener à la déchetterie ou déposer à côté de votre bac, ils seront enlevés le jour de la collecte. (1 rouleau de 25 sacs de 50 litres à 37,50 € ou 1 rouleau de 25 sacs de 25 l à 18,75 €).

N'oubliez pas que le brûlage pour les particuliers est interdit, alors amenez vos déchets verts à la déchetterie et en retour vous pourrez vous procurer du compost auprès de cette dernière.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler le concept de la recyclerie située à Pessac-sur-Dordogne où des agents réparent, nettoient et customisent un grand nombre d'objets (vaisselle, vêtements, mobilier et électroménager) en leur donnant une seconde vie. N'hésitez pas à vous rendre à son magasin.

Dernière minute : vous avez reçu par courrier votre nouveau calendrier de collecte fin décembre, il est également consultable sur le site de l'USTOM.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et mercredi : 8 H 30 à 12 H 30  
Permanence du maire sur rendez-vous chaque mercredi de 18 H 00 à 20 H 00  
Tél : 05.56.71.88.94  
Mail : [mairie.daubeze@wanadoo.fr](mailto:mairie.daubeze@wanadoo.fr)

## A VENIR

### RECENSEMENT :

Du 19 Janvier au 18 Février 2017

### SCRUTINS ELECTORAUX :

. Election présidentielle  
Dimanches 23 Avril et 7 Mai 2017  
. Election législative  
Dimanches 11 et 18 Juin 2017

## ETAT CIVIL

### Naissances

Félicitations aux parents de :  
Lyzzie STACKLER  
Née le 26 octobre 2016

Lillyrose NABARRA  
Née le 20 novembre 2016

## INFO UTILE

Le SIPHEM a déménagé depuis le 5 décembre 2016, leurs locaux ont été transférés au 47 avenue du Général de Gaulle 33190 GIRONDE SUR DROPT.